



Bordeaux, le 2 novembre 2023

ALERTE MÉTÉOROLOGIQUE

VIGILANCE ORANGE

Le Préfet de la Gironde, au vu des informations transmises par Météo-France, et conformément au plan départemental d'alerte météorologique, décide la diffusion de l'alerte pour le phénomène :

VENT

pour l'ensemble du département. **L'alerte est valable le vendredi 3 novembre à partir de 00h00 et jusqu'à 06h00.**

Au cours de la nuit de jeudi à vendredi, un nouveau creusement dépressionnaire sur le nord de la région s'opère, engendrant de forts vents sur un large domaine côtier en fin de nuit, ainsi que de fortes pluies qui perdurent en journée sur le sud-aquitain. Observations de hauteurs significatives des vagues (H1/3) entre 14h00 et 15h00 : 6.7 m à la bouée Oléron large et 6.9 m à la bouée Cap Ferret. Un vent de secteur sud-ouest se renforce en début de nuit et devient fort pour basculer progressivement au secteur nord-ouest en 2ème partie de nuit. De fortes rafales soufflent sur le littoral aquitain, ainsi que sur le domaine côtier de la Gironde : elles peuvent atteindre 100 à 120 km/h, voire 130 km/h sur le littoral et 90 à 110 km/h sur la partie ouest du département. Les arbres encore feuillus sur des sols gorgés d'eau seront d'autant plus vulnérables et des facteurs aggravants à prendre en compte.

Il est demandé à Mesdames et Messieurs les maires d'aviser les exploitants de campings, de chapiteaux et les organisateurs de manifestations en plein air sur ce risque, afin de prendre toutes les mesures pour assurer la sécurité des personnes et des biens, et d'informer la population sur les risques et les conseils de comportement suivants :

RISQUES	CONSEILS DE COMPORTEMENT
<ul style="list-style-type: none">• Des coupures d'électricité et de téléphone peuvent affecter les réseaux de distribution pendant des durées relativement importantes• Les toitures et les cheminées peuvent être endommagées• Risque de chute de branches• Possibles déplacements de véhicules• La circulation routière peut être perturbée, en particulier sur le réseau secondaire en zone forestière	<ul style="list-style-type: none">• Limitez vos déplacements. Limitez votre vitesse sur route et autoroute, en particulier si vous conduisez un véhicule ou attelage sensible aux effets du vent• Ne vous promenez pas en forêt et sur le littoral• En ville, soyez vigilants face aux chutes possibles d'objets divers• N'intervenez pas sur les toitures et ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol• Rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés

Il vous appartient de vous tenir informé de l'évolution de cet événement météorologique :

Météo-France : 05 67 22 95 00 et <http://www.meteofrance.com/accueil>

Préfecture : 05 56 90 65 98 (répondeur)

Pour le préfet,

Pour le Préfet et par délégation,
la Secrétaire Générale

Aurore Le BONNEC